

## COMMENT EST STRUCTURÉE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ACTUELLE ?

### *Sensibilisation et problématisation :*

Notre œil s'est exercé à reconnaître à chacun un profil social et à placer les individus dans un groupe social, lui-même hiérarchisé en fonction d'autres groupes sociaux. Nous avons l'impression de le faire intuitivement et très rapidement au gré des rencontres. Nous retrouvons là une compétence sociale acquise par l'expérience, « la compétence sociale de l'œil » évoquée par le sociologue américain Erving Goffman. Mais finalement quels critères utilisons-nous pour catégoriser socialement les individus ? Au-delà, comment les sociologues s'y prennent-ils pour représenter l'espace social, la structure sociale d'une société ? La représentation de la structure sociale de la France aujourd'hui fait l'objet de débats entre sociologues. L'approche en termes de classes sociales a-t-elle retrouvé de la pertinence au regard des évolutions récentes, telles que les inégalités économiques croissantes, le mouvement des Gilets Jaunes ou encore la « montée du précaire » poussée par ubérisation du travail ?

→ *Quels sont les facteurs qui structurent et hiérarchisent l'espace social ? L'approche en termes de « classe sociale » est-elle pertinente aujourd'hui ?*

### **A. Quels sont les facteurs qui structurent et hiérarchisent l'espace social**

Nous verrons là les **grands facteurs qui structurent et hiérarchisent l'espace social** en distinguant les **facteurs liés à la position socio-économiques (et donc professionnelle)** et les **autres types de facteurs**. On va insister sur le fait que ces facteurs ne se **superposent pas les uns aux autres mais qu'ils interagissent**.

... mais qu'est-ce que la stratification sociale, l'espace social, la structure sociale dont on va parler ?

Vocabulaire à connaître :

- **La stratification sociale**

C'est le « **découpage des sociétés humaines en catégories hiérarchisées, présentant en leur sein une certaine homogénéité, et qui résulte de l'ensemble des différences sociales associées aux inégalités de richesse, de pouvoir, de prestige ou de connaissance** » nous précise le sociologue Serge Paugam.

- **La structure sociale**

La notion est la même signification que la stratification sociale.

- **L'espace social**

C'est une métaphore utilisée par les sociologues pour décrire la société : **on assimile la société à un espace, où les individus et les groupes sociaux sont répartis en fonction de leurs ressources dont leur prestige**.

La place d'un individu dans l'espace social indique sa place dans la structure sociale.

*Quels facteurs structurent et hiérarchisent l'espace social ?*

#### **1) Les facteurs en jeu**

... abordons le 1<sup>er</sup> volet, les facteurs socio-économiques :

##### **a) Les facteurs liés à la position socio-économique, revenu, profession, diplôme**

**Les facteurs socioprofessionnels** font référence aux critères de **revenu, PCS, diplôme** dans la **hiérarchisation de l'espace social**.

A travers les documents à revoir pour s'entraîner à leur interprétation (indice, courbe de Lorenz, Indice de Gini), nous percevons un lien positif entre le **revenu d'activité et la détention d'un patrimoine immobilier**. En effet, la **propension à épargner** (propension = penchant à ...) **augmente avec le niveau de revenu** : lorsque le revenu augmente, les dépenses de consommation n'augmentent pas aussi vite ; la part du revenu consommé diminue tandis que la part du revenu épargné augmente. Une épargne plus importante permet d'acquérir du patrimoine (immobilier dans le document, mais aussi financier). Si nous poursuivons le raisonnement, un

patrimoine élevé génère des revenus du patrimoine ou revenu du capital (loyer, dividendes des actions par exemple), qui s'ajoutent aux revenus d'activité pour augmenter le revenu total. **Les inégalités de revenus et de patrimoine sont donc cumulatives.**

- Si l'on classe les PCS en fonction de leur **situation économique**,
  - les **PCS les plus favorisées sont les cadres** (du point de vue du revenu) et les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (du point de vue du patrimoine), tandis que
  - les **PCS les moins favorisées** sont les **professions intermédiaires**, les **employés** et les **ouvriers**.
- Si on les classe du **point de vue de leur mode de vie**,
  - les plus favorisées sont les **cadres**, puis les professions intermédiaires, les employés, les agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, et enfin les ouvriers.

**A l'aide du document vu en cours, le classement en fonction des critères économiques ne correspond pas exactement au classement en fonction des critères de mode de vie.** Par exemple, les employés ont en moyenne un revenu plus faible que celui des ouvriers, mais ont des pratiques culturelles et des modes de vie plus proches de la PCS des professions intermédiaires ou des cadres. **Les modes de vie ne dépendent pas que du niveau de revenu, mais aussi du niveau de diplôme ou du secteur d'activité.**

La distribution des niveaux de vie (revenu disponible = revenu primaire + revenus secondaire - prélèvements obligatoires) en France, permet de se rendre compte des inégalités économiques : l'outil fréquemment utilisé est les déciles ou centiles ou quintiles ou encore quartiles, en tout cas ce sont des quantiles !

- Un **décile** est donc une valeur qui délimite une tranche de 10% de la population considérée.
- Si on détermine des **tranches de 20%**, on utilise les **quintiles**,
- Si on détermine des **tranches de 25%**, on utilise des **quartiles**,
- Si on détermine des **tranches de 1%**, on utilise des **centiles**.
- Tous **ces indicateurs sont des quantiles**.
- La **médiane** est le **cinquième décile, le deuxième quartile, le cinquantième centile...** et est donc un quantile.

*Vous penserez à vous entraîner là aussi avec le document concernant les déciles fourni dans le fascicule.*

*Exemple de lecture (il faut s'entraîner) :*

En France, en 2022,

- Le niveau de vie maximum des **10% qui reçoivent le moins** est de **12 970 euros** par an en 2022.
- Le niveau de vie maximum des **40% qui reçoivent le moins** est de **21 800 euros** par an en 2022.
- Le niveau de vie minimum des **10% qui reçoivent le plus** par an est de **43 840 euros** en 2022,
- Le niveau de vie minimum des **5% qui reçoivent le plus** est de **54 620 euros** par an en 2022.

Le rapport interdécile est utile pour se rendre compte des inégalités. C'est un coéf. multiplicateur (CM) : **3,38**.

*Lecture :* Le niveau de vie minimum des 10% qui reçoivent le plus est **3,38 fois** plus important que le niveau de vie maximum des 10% qui reçoivent le moins.

On constate donc que **les inégalités de revenu disponible sont considérables**. Si le rapport interdécile peut sembler relativement « raisonnable », en regardant à un niveau plus fin (les centiles), **les très riches ont des niveaux de revenus très importants comparés aux plus pauvres.** (Voir le Top1%)

- **On peut représenter la concentration des R (revenus) et patrimoine à l'aide d'une représentation particulière qu'il faut connaître : la courbe de Lorenz.** Là aussi il faut s'entraîner à la lecture des données :

En France, en 2021,

- **Les 20% les moins riches** des ménages percevaient **8%** du revenu total.
- **La moitié la moins riche** des ménages détenait **9,5%** du patrimoine total,
- alors que **celle la plus riche** des ménages détenait **90,5%** du patrimoine total.
- Les **10% les plus riches** des ménages disposaient de **25%** du revenu total et de **46% du patrimoine total**.

**Les inégalités de patrimoine sont donc bien plus importantes** que les inégalités de revenus.

Les inégalités de patrimoine sont plus fortes que les inégalités de revenus, **parce que les individus qui ont des revenus élevés peuvent l'épargner (ne pas le consommer) et donc accumuler du patrimoine.** Les revenus primaires, tirés de l'activité économique, venant du travail et du patrimoine, ceux qui ont du patrimoine immobilier

et financier peuvent en tirer des revenus qui accroissent à nouveau ce patrimoine. Nous avons déjà évoqué cette relation cumulative entre R → patrimoine → R du capital → ... et retour au point initial.

- Les inégalités économiques peuvent aussi être mesurées par un indicateur important, qu'il faut aussi connaître : **le coefficient de Gini** :

*Remarque le mode de calcul dans le doc.*

Un indice de **Gini égal à 0** signifie que le numérateur de l'indice est égal à 0, donc **que la surface A « n'existe pas »** parce que la courbe de Lorenz et la droite d'équi-répartition (diagonale du graphique) sont confondues.

**On est dans une situation d'égalité parfaite** : 50% des ménages touchent 50% des R, 80% des ménage touchent 80% des R etc..

Alors, un indice de **Gini égal à 1** signifie à l'inverse que le **numérateur est égal au dénominateur**, donc que la surface A est égale à la surface A+B : **un seul individu a tout**.

*Par exemples, l'indice de Gini des revenus à Hong Kong était de 0,539 en 2016, en Thaïlande de 0,37 en 2017, celui en France de 0,32 en 2017.*

**Plus l'indice de Gini s'éloigne de 0 et s'approche de 1, plus les inégalités sont fortes.** Par conséquent, d'après la Banque mondiale, l'indice de Gini des revenus des Etats-Unis était de 0,375 en 2021, en Chine de 0,514 en 2011 (dernière donnée publiée), celui en France de 0,292 en 2019.

Les inégalités de revenus les plus fortes parmi les pays évoqués en cours se trouve en Chine avec un indice de Gini de 0,514 en 2011 (dernière donnée publiée), ensuite les Etats-Unis avec 0,375 en 2021 puis la France avec 0,292 en 2019. (les dates différentes une limite à ce qui vient d'être précisé). Je vous laisse regarder les résultats pour la Turquie.

*Reprise du fil conducteur ... Quels autres facteurs en jeu pour représenter la structure sociale ?*

L'appartenance à une **catégorie socioprofessionnelle** (Groupes et CSP de la nomenclature des PCS de l'INSEE) en est un :

**Les PCS** (professions et catégories socioprofessionnelles), correspondent à une classification des actifs (et inactifs en âge de travailler) dans des catégories dont les membres présentent une certaine **homogénéité sociale**, c'est-à-dire une proximité des comportements (pratiques culturelles, de consommation, comportement politiques ...). Cette classification est créée en 1954 par l'INSEE et modifiée à plusieurs reprises pour tenir compte des évolutions de la structure sociale.

→ Voir ici la logique de la nomenclature (grille d'analyse) de l'INSEE (Institut national de statistique et des études économiques) : <https://ses-savoie.com/onewebmedia/La%20nomenclature%20des%20PCS%202020.pdf>

**Les PCS**

*Critères d'homogénéité sociale dans les Groupes :*

- Le statut d'emploi (indépendant/salarié),
- le secteur d'activité,
- le niveau hiérarchique et
- la qualification de l'emploi et d'autres critères encore ...

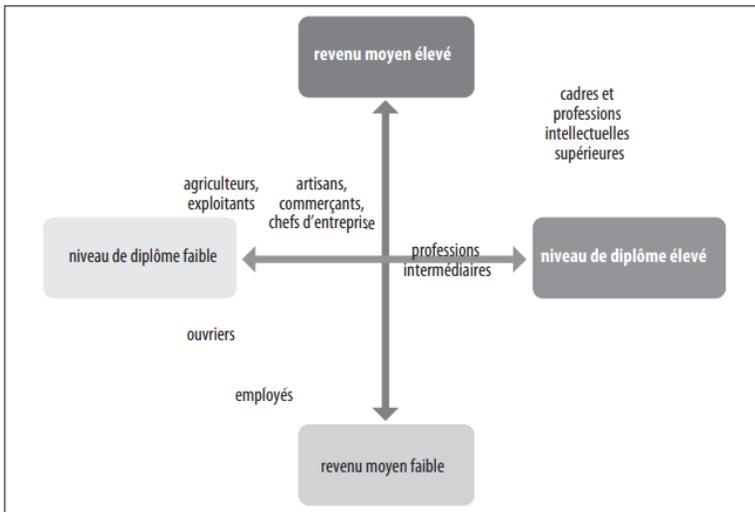
- Nous nous intéressons à la relation entre le diplôme et la position sociale atteinte.

*(Critère du diplôme dans la représentation de la structure sociale).*

Sans surprise nous constatons que le diplôme obtenu détermine en partie la profession puisque **Diplôme et PCS** sont corrélés positivement. **Plus le diplôme est élevé, plus la PCS est élevée** : les diplômés sont plus nombreux parmi la PCS des cadres et professions intermédiaires que parmi la PCS des ouvriers et employés. Effectivement, **posséder un diplôme du supérieur est nécessaire pour occuper un emploi de cadre** qui requiert souvent un niveau élevé de diplôme, ce qui n'est pas le cas des emplois d'ouvriers ou d'employés.

**Les promotions internes** (le fait qu'un salarié d'une entreprise change de position hiérarchique) **sont rares en France pour les ouvriers et les employés, ce qui limite très fortement la possibilité pour un non-diplômé de devenir cadre.**

*En fonction des PCS et du diplôme, on va chercher à représenter l'espace social français :*



- Les PCS les plus proches les unes des autres sont, d'une part, les **ouvriers et les employés** (faible revenu, faible niveau de diplôme) et, d'autre part, les **agriculteurs et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise** (revenu moyen, niveau de diplôme faible).

- Les PCS les plus éloignées les unes des autres sont les **cadres** et les **ouvriers/ employés**.

Il faut examiner les autres facteurs utiles, nécessaires pour rendre compte de la structure sociale :

### b) Les autres facteurs

- **La position dans le cycle de vie est un facteur de hiérarchisation sociale**

Il existe de **fortes inégalités économiques en fonction de l'âge**, avec un risque de **chômage** et de **pauvreté** plus grand et une **précarité** de l'emploi **plus importante pour les plus jeunes** par exemple. Par ailleurs, les catégories d'âge les plus jeunes **bénéficient de dépenses publiques plus faibles**.

La position dans le cycle de vie est bien un facteur de hiérarchisation sociale, d'une part en raison des inégalités économiques (revenu, insertion sur le marché du travail), mais aussi en raison des politiques menées qui favorisent ou défavorisent certaines tranches d'âge.

- **Femmes et hommes (critère de sexe) n'ont donc pas les mêmes conditions matérielles d'existence** (revenu, temps libre), **et n'ont pas non plus le même prestige** (mesuré par les stéréotypes de genre et la discrimination).

La **répartition inégale des tâches domestiques** (les femmes s'occupant en moyenne davantage des tâches ménagères et du soin aux enfants et personnes âgées) a deux conséquences.

- Premièrement, **elle influence le temps de travail des femmes** qui sont plus nombreuses à recourir au **temps partiel** ou à refuser les heures supplémentaires ; cela a un impact sur leur rémunération et leurs choix de carrière.
- Deuxièmement, cette répartition inégale peut être à l'origine de **discriminations de la part des employeurs**, y compris à l'encontre de femmes qui n'ont pas ou ne prévoient pas d'avoir des enfants : parce qu'un **employeur suppose qu'une femme a de fortes chances d'avoir des enfants et de s'en occuper, il peut être incité à lui refuser une promotion, un poste à responsabilité**, ou une augmentation de salaire, pensant qu'elle risque d'être **moins investie** dans son travail dans le futur.

La **répartition genrée des tâches domestiques explique donc en partie les différences de temps de travail, de carrière et de rémunération entre femmes et hommes**.

**Les stéréotypes sur les femmes et les hommes peuvent influencer aussi les choix de carrière.**

En effet, **certains secteurs d'activité sont plus associés au masculin** dans les représentations (les activités manuelles liées à l'usage de la force physique par exemple), tandis que **d'autres sont plus associés au féminin** (les activités de soin par exemple).

De plus, **certains stéréotypes** peuvent aussi expliquer les inégalités de carrière : les **valeurs d'autorité, de responsabilité** sont plus souvent associées au **masculin**, ce qui peut expliquer une partie de la **discrimination envers les femmes** en ce qui concerne les promotions et augmentations de salaire.

- **La composition familiale est un facteur qui se combine au revenu pour structurer et hiérarchiser la société.**

La composition d'un ménage contribue à déterminer son niveau de vie car **les enfants génèrent des dépenses**, ainsi, à niveau de revenu équivalent, **un couple sans enfant aura un niveau de vie plus élevé qu'un couple avec enfants**.

- **Le lieu de résidence est aussi un facteur de structuration et de hiérarchisation de la société.**

On distingue les espaces urbains favorisés qui sont mieux dotés en **ressources publiques et privées**, par exemple, les **espaces verts, les équipements sportifs y sont plus nombreux, mieux desservis en transport** des autres espaces urbains bien moins bien lotis.

**Les groupes sociaux ne se répartissent pas au hasard dans l'espace** : les groupes les plus favorisés vont se concentrer dans les espaces urbains les plus favorisés. Cela a pour effet la concentration de groupes sociaux favorisés dans un quartier, ce qui conduit à en **écarter les groupes défavorisés** qui n'ont pas les moyens de s'y installer. Ces groupes favorisés vont concentrer dans ces espaces une partie de leurs ressources, les rendant d'autant plus attractifs. **Ce processus crée de l'entre-soi.**

*Abordons maintenant la question dans une démarche dynamique : comment évolue la structure sociale ?*

## 2) **Les évolutions de la structure socioprofessionnelle**

Nous retenons **4 évolutions majeurs au cours du XX et XXIème siècle** :

- **Salarisation** = augmentation de la part des emplois salariés,
- **Tertiarisation** = l'augmentation de la part des emplois du secteur tertiaire (services),
- **Féminisation de l'emploi** = augmentation de l'emploi féminin,
- **La montée des qualifications.**

La structure des emplois depuis 1954 a évolué (part (%)) dans l'ensemble des emplois (population active occupée) :

	Cause(s)
↘ agriculteurs	la salarisation ; la tertiarisation
↘ artisans, commerçants, chefs d'entreprise	la salarisation
↗ cadres et professions intellectuelles supérieures	la tertiarisation ; l'élévation du niveau de qualification ; la salarisation
↗ professions intermédiaires	la tertiarisation ; l'élévation du niveau de qualification
↗ employés	la tertiarisation ; la féminisation
↘ ouvriers	la tertiarisation ; l'élévation du niveau de qualification

- **La salarisation progresse** du fait de la concentration économique (regroupement d'unité de production, par exemple les exploitations agricoles, rendement plus élevé dans les grandes structures, baisse de la part des artisans qui sont des indépendants, statut salarié plus confortable (protection plus forte) que le statut d'indépendant.
- **L'emploi féminin et la tertiarisation progressent** :

Le **secteur tertiaire occupe une part de plus en plus importante des emplois en France** :

- en 1968, le **secteur tertiaire** représentait un peu moins de la moitié des emplois, tandis qu'...
- en 2021 il en représentait 80% des emplois.
- Parallèlement, les **secteurs primaires et secondaires** représentent une part de plus en plus faible des emplois. Alors qu'en **1968 le secteur primaire** employait un **actif occupé sur six** et le secteur secondaire un peu moins d'un sur deux, en **2021 le secteur primaire** n'employait plus que **2 %** des actifs occupés et le **secteur secondaire moins d'un actif occupé sur cinq (18%)**.

**La population active féminine a été particulièrement concernée par la tertiarisation des emplois.**

**Ce sont actuellement près de 9 femmes sur 10 qui travaillent dans le secteur tertiaire (surreprésentation).**

On voit par ailleurs que le **taux d'activité féminin** (comportement des femmes par rapport à l'activité = actives femmes/pop des femmes en âge de travailler X 100) **a fortement augmenté sur la période ; on peut donc conclure à un lien entre tertiarisation et féminisation, l'arrivée de plus de femmes actives sur le marché du travail se faisant préférentiellement dans les emplois du tertiaire.**

*... et la qualification joue un rôle dans l'évolution de la structure sociale :*

- **L'élévation du niveau de qualification et la polarisation des emplois**

L'essor des emplois qualifiés a concerné tous les secteurs d'activité. **L'explication qui a longtemps été apportée, celle du progrès technologique biaisé en faveur des emplois qualifiés et en défaveur des peu**

**qualifiés** (voir chapitre 1), **n'est cependant pas suffisante pour expliquer le corollaire de cette montée des emplois qualifiés, à savoir la montée des emplois de service non ou peu qualifiés.**

C'est pourquoi est privilégiée la **théorie de la polarisation des emplois**, selon laquelle le progrès technologique et l'automatisation touchent en priorité les emplois moyennement qualifiés, laissant **augmenter le nombre d'emplois très et peu qualifiés.**

*Quelles explications (rappel du Ch1) :*

Du côté des emplois qualifiés :

- le progrès technique et l'élévation du niveau de qualification de la population. Le **progrès technique** nécessite de faire appel à des **travailleurs plus qualifiés**, ayant les connaissances et les compétences pour travailler avec des outils plus complexes ; le **nombre d'emplois qualifiés** (c'est-à-dire des emplois nécessitant un haut niveau de compétences pour les occuper) **augmente**.
- En parallèle, le **niveau de formation de la population active a globalement augmenté**, que ce soit dans la formation initiale (allongement des études, augmentation de la part de la population accédant aux études supérieures) ou grâce à la formation continue.

Du côté des emplois de services, peu qualifiés :

**La demande d'emplois de service a augmenté, du fait de l'enrichissement d'une partie de la population.**

La réponse à cette demande en hausse entraîne une **augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services peu qualifiés** : ces emplois sont en effet **difficilement automatisables** (c'est-à-dire qu'il est difficile de substituer les travailleurs par du capital),

- soit parce que leurs **tâches sont complexes** c'est-à-dire non routinières (car basées sur des relations humaines, comme dans le cas des gardes d'enfant ou de l'aide à domicile),
- soit parce que les **automatiser n'est pas rentable** ;
- ils sont aussi **difficilement délocalisables** (on veut faire garder ses enfants ou sortir au restaurant dans son quartier, pas dans un autre pays).

La montée des qualifications s'explique aussi par la **mondialisation** répartit les activités entre les différents pays en fonction des spécialisations. Une division internationale du travail (**DIT**) se met alors en place : dans les pays développés, les activités ne nécessitant pas de travail qualifié sont facilement **délocalisables dans les pays en développement**. Il s'en suit une demande moindre d'activités qui nécessitent une qualification faible dans les pays développés. Le domaine de la production textile de masse a été largement abandonné dans les pays développés et récupéré par les pays en développement avec des conséquences négatives sur l'emploi peu qualifié et routinier dans les pays développés.

*Comment peut-on analyser cette structure sociale en mouvement ?*

## **B. Comment analyser la structure sociale : les sociologues en débat**

### **1) Les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique**

Les classes sociales pour K. Marx

**Karl Marx définit les classes sociales** par leur rôle dans le processus productif (ce qu'il appelle leur place dans les rapports de production) :

- les **capitalistes** possèdent les **moyens de production** (appelés le facteur capital, en économie),
- tandis que les **prolétaires** possèdent leur **force de travail** (appelée le facteur travail ou la main d'œuvre, en économie).

Les **classes sociales sont donc définies par leur source de revenu** :

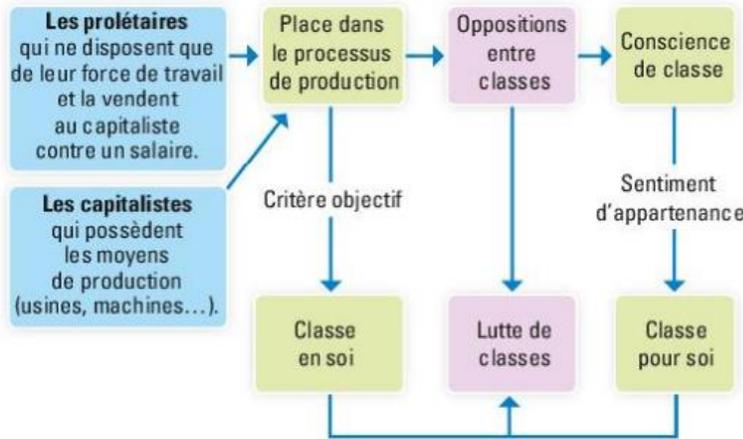
- les **capitalistes** tirent leur revenu de la rémunération du capital (le **profit**), tandis que
- les **prolétaires** tirent leur revenu de la rémunération du travail (le **salaire**).

Dans la théorie des classes de K. Marx, les capitalistes industriels exploitent les prolétaires dans la mesure où ils **prélèvent une partie de la richesse créée par les prolétaires**, la « plus-value » issue du « surtravail ».. Le rapport entre les 2 classes est bien un **rapport d'exploitation**.

Ainsi 2 classes se définissent. Les critères sont :

- **Similitude de situation objective** c'est-à-dire une homogénéité des situations à l'intérieur des classes : place dans le rapport de production, travail, mode de vie, norme, valeur ...
- **Conscience de classe** : identité sociale forte = sentiment d'appartenir à un groupe, conscience de ses propres intérêts différents des intérêts de l'autre classe.
- **Lutte de classe** (conflit) : mobilisation pour bénéficier de ressources plus importantes, voire modifier l'organisation sociale. **L'intérêt de chacune des classes est d'augmenter sa part de la valeur ajoutée.** La défense de cet intérêt passe par **l'action collective**, visant à peser sur le **droit du travail ou sur les négociations** entre salariés et employeurs. Cela nécessite une organisation, **syndicale** (syndicats patronaux ou syndicats de salariés) ou politique (par exemple, le Parti communiste qui se présente comme le parti des ouvriers). Les actions menées peuvent être la **conquête du pouvoir politique** ou l'instauration d'un rapport de force, par exemple par la grève pour les salariés.

Donc :



Il faut qu'il y ait conscience de classe pour parler de **classe pour soi**, à la différence de la **classe en soi** qui s'arrête au critère objectif (similitude des situations concrètes).

C'est une approche réaliste, ce qui signifie que la théorie vient décrire quelque chose qui existe déjà dans la réalité.

Un autre auteur a pensé les groupes sociaux et fait l'analyse de la structure sociale, c'est **Max WEBER** :

#### L'analyse pluridimensionnelle de la stratification sociale par Max Weber

Les classes sociales = ordre économique	Les groupes de statut = ordre social	Les partis = ordre politique
Les individus d'une même classe partagent certaines conditions de vie matérielle.	Les individus d'un groupe partagent une même évaluation de leur « honneur social ».	Les individus se regroupent en organisations en compétition pour le contrôle de l'État d'organisation.
→ La hiérarchie provient de l' <b>inégal accès aux biens</b> par les différents groupes sociaux.	→ La hiérarchie provient de la répartition inégale du <b>prestige</b> dans une communauté.	→ Les « <b>partis</b> » peuvent procurer un pouvoir supplémentaire aux classes et aux groupes de statut.

Weber définit les **classes sociales** par le **niveau de leur richesse** (mesurée à la fois par le revenu et par le patrimoine), **qui détermine leur niveau de vie** (« la chance de disposer de biens ou de services permettant de se procurer des rentes ou des revenus »).

La domination dans notre société n'est **pas fondée uniquement sur les inégalités économiques (classe sociale pour WEBER)**.

- Certains groupes sociaux ont une position valorisée, non en raison de leur richesse mais en raison de leur **pouvoir** (c'est, par exemple, le cas des hauts fonctionnaires et des élus politiques). La notion de « **partis** » permet de décrire la répartition du pouvoir politique (qui fait l'objet d'une lutte entre les partis politiques).
- D'autres ont une **position valorisée** parce qu'ils sont connus (notoriété) et ont une certaine forme de **prestige** (c'est le cas, par exemple, des artistes ou des sportifs). La notion de « **groupes de statut** » désigne donc les groupes en position dominante du point de vue du prestige social.

Groupes de statut les plus prestigieux : **médecins, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, écrivains, intellectuels, ou stars du show-biz...**

Même si **certains peuvent cumuler les différents avantages** (certains artistes ou sportifs parviennent, par exemple, à avoir des revenus très élevés et à accumuler un patrimoine important), **ce n'est pas toujours le cas. Les inégalités de pouvoir et les inégalités de prestige ne recourent pas forcément les inégalités économiques (les positions selon ces 3 ordres ne se superposent pas forcément).**

**Synthèse :**

	<b>Karl Marx (1818-1883)</b>	<b>Max Weber (1864-1920)</b>
Critère objectif d'appartenance à une classe sociale (« classe en soi »)	<i>Place dans les rapports sociaux de production : prolétaires contraints de vendre leur force de travail contre capitalistes, propriétaires les moyens de production</i>	<i>Place dans la production (classes de production, positivement ou négativement privilégiées) et niveau de patrimoine (classes de possession privilégiées ou non privilégiées)</i>
Nombre de classes sociales	<i>Deux : les bourgeois capitalistes d'une part, les prolétaires, donc la classe ouvrière, d'autre part.</i>	<i>Non déterminé, mais bien plus que deux, dans deux dimensions distinctes : place dans la production et possession.</i>
Sentiment d'appartenance à la classe sociale et mobilisation de la classe pour défendre ses intérêts (« classe pour soi »)	<i>Nécessaire à l'existence d'une classe sociale pour Marx : sans sentiment d'appartenance, pas de lutte des classes, donc pas de classe sociale. C'est la vision <b>réaliste</b> de Karl Marx.</i>	<i>Pas nécessaire à l'existence des classes sociales : c'est la vision <b>nominaliste</b> de Max Weber.</i>
Importance des classes sociales pour analyser la structure sociale	<i>Pour Marx, la lutte des classes est le moteur de l'histoire des sociétés humaines : dans la sphère de la production (matérialisme), lutte entre deux classes (dialectique) qui fait l'histoire (historique).</i>	<i>Un élément parmi d'autres (la religion, notamment, très importante chez Max Weber) de l'histoire, et une dimension parmi d'autres (pouvoir et prestige) de la structure sociale.</i>

Suite .../...

## 2) La pertinence des analyses en termes de classes en question

### a) Une structure en classes sociales moins marquée

Si on veut s'intéresser en particulier aux ouvriers, on remarquerait depuis les années 30 des changements majeurs de ce groupe :

	Facteurs de constitution du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière (de 1936 au 70')	Facteurs d'affaiblissement du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière (période contemporaine)
<b>Paysage associatif, syndical et politique</b>	<i>Un capital politique accumulé (les partis ouvriers, les syndicats), un ensemble de ressources culturelles (cercles laïques, Jeunesse communiste ou Jeunesse ouvrière chrétienne, colonies de vacances, activités culturelles et de loisirs des comités d'entreprise) et symboliques (la fierté d'être ouvrier, le sentiment d'appartenir à la classe), qui permettaient de défendre collectivement le groupe.</i>	<i>Déclin continu et accéléré du PCF [Parti communiste français]; perte de l'espoir collectif et diminution corrélative du sentiment d'appartenance à " la " classe. Sociabilité ouvrière difficile du fait de la réduction de la taille des unités de production, de la précarisation des emplois (voir ci-dessous) et de l'organisation du travail.</i>
<b>Nombre d'emplois industriels et taille des entreprises industrielles</b>	<i>Grandes entreprises industrielles (sidérurgie, métallurgie, automobile, textile...), avec beaucoup d'emplois d'ouvriers.</i>	<i>Désindustrialisation, réduction de la taille des unités de production, automatisation, tertiarisation (augmentation des emplois tertiaires au détriment des emplois du secteur secondaire)</i>
<b>Formes d'emploi (stables ou précaires)</b>	<i>Emplois stables, du fait des besoins importants de l'industrie.</i>	<i>Montée de la précarité liée à la hausse du chômage : intérim et CDD sont privilégiés pour coller aux évolutions des besoins de l'entreprise.</i>
<b>Niveau du chômage et degré de concurrence entre salariés</b>	<i>Chômage faible jusqu'au milieu des années 70, donc emplois ouvriers disponibles, faible concurrence entre salariés</i>	<i>Chômage durablement élevé, forte concurrence entre salariés dans les secteurs à main d'œuvre non qualifiée.</i>
<b>Organisation du travail : horaires de travail</b>	<i>Horaires stables et organisés à l'avance (souvent 3 x 8).</i>	<i>Horaires variables d'un jour à l'autre, pauses rares et courtes.</i>
<b>Découpage du monde social : question ouvrière centrale ?</b>	<i>L'existence manifeste d'un monde ouvrier identifié rend la question ouvrière centrale.</i>	<i>Le chômage et la précarité oriente le regard vers les victimes de cette précarité, avec la montée de la problématique de l'exclusion en lieu et place de la question ouvrière.</i>

On voit que progressivement la **relation salariale** (employeur/salarié) s'est modifiée. Se met en place une **individualisation du travail** :

**L'individualisation du travail** est mise en place après mai 1968, suite à la plus longue grève du XXème siècle. Il s'agit principalement de profiter des **désirs d'autonomie et de liberté** des salariés pour affaiblir la puissance des organisations représentatives des salariés, qui agissaient sur une base collective.

Au milieu des années 1970, le patronat met en place une **stratégie « d'atomisation »**, de la gestion des salariés qui aboutit à l'**individualisation de l'organisation de travail et de gestion des salariés. Reconnaissance des mérites, des efforts, des capacités et des compétences de chaque individu.** L'individualisation permet de **personnaliser** l'avancement et les augmentations de salaire, limitant le recours au critère d'ancienneté.

**Cela affaiblit considérablement à la fois le collectif et la puissance de négociation des organisations syndicales.** En particulier du fait de :

- **L'individualisation des horaires flexibles** permet aux salariés d'adapter leurs horaires à leur existence, notamment familiale. Mais **cela rend difficile une organisation collective de l'action syndicale**, dans la mesure où tous ne travaillent pas au même moment.
- La **polyvalence** permet plus de variété dans le travail, et donc moins de routine et moins d'ennuis. Cela permet aussi de développer les compétences individuelles des salariés. Mais par conséquent, **il n'y a plus de collectif qui partagent des valeurs**, et qui se posent des questions sur l'organisation du travail. La prise de conscience de la situation collective est plus difficile.

- **L'entretien individuel d'évaluation** de chaque salarié avec son supérieur hiérarchique **met chaque individu en position de faiblesse par rapport à l'entreprise**, et en situation de réclamer des avantages individuellement, et **non collectivement**, fusse au détriment de ses pairs salariés.

En conclusion

- le **positif** est l'**augmentation de la liberté**, de l'**autonomie**, de la variété des activités des individus et la personnalisation du travail (horaires, formations, primes, salaires).
- Le **négatif** se traduit par l'**affaiblissement des collectifs** de travail et la capacité collective de contestation qui entraîne un **isolement de certains salariés**. On constate une réelle **perte de vue des intérêts communs**.

En conséquence, les **entretiens individuels ont une conséquence plutôt néfaste sur la « classe pour soi » avec un manque de diffusion d'informations, une moindre prise de conscience et une moindre volonté de lutte collective.**

Aujourd'hui les classes sociales seraient bien moins marquées. Plusieurs arguments :

- **Argument politique** : diffusion du **pouvoir** dans l'ensemble de la population.
- **Argument économique** : diffusion de la **propriété** dans toutes les catégories sociales, **tertiarisation** et donc **création d'emplois** qui ne **correspondaient à aucune classe**, **homogénéisation des comportements de consommation**.
- **Arguments culturels** : généralisation d'une **culture moyenne (homogénéisation des pratiques culturelles)**, **massification scolaire**, **multiplication des critères de différenciation**.
- **Politiques sociales et économiques mises en place** : **RMI puis RSA (revenu de solidarité active)**, **allocation chômage**, **CMU** (couverture maladie universelle) ... mais aussi l'impôt progressif, la redistribution verticale) ...
- **Les conflits sociaux se diversifient** ne sont pas tous orientés vers le monde du travail et ses enjeux concernant les conditions de travail et de salaire. D'autres mouvements apparaissent tels que ceux liés aux enjeux sociétaux, écologiques, égalité, de reconnaissance LGBT+ par ex, ou régionalisme ...
- **D'autres critères** de différenciation apparaissent, qui ne correspondent plus à l'analyse en termes de classes, tels que le **genre**, **la religion**, **l'origine**, **l'orientation sexuelle**, etc.

C'est pour ces raisons que H. Mendras propose une **représentation en toupie et non plus en sablier**.

Une **moyennisation** de la société serait à l'œuvre ... « **La moyennisation** » décrit le processus de constitution d'une vaste classe moyenne, **réduisant les positions extrêmes** dans la stratification sociale et rapprochant ainsi les niveaux et les modes de vie.

*... mais le débat n'est pas clos !*

#### **b) L'analyse en termes de classes sociales toujours pertinente ?**

**Un certain nombre d'évolutions montre plutôt un retour des classes sociales :**

Le sociologue Robert Castel évoque la notion de **précarariat** pour désigner le développement des emplois précaires. Pour lui il s'agit d'une nouvelle division du travail :

- d'un côté **l'essor des travailleurs précaires**, subalternes : c'est le cas de certains salariés en **CDD**, **Interim**, **temps partiel subi** et des **travailleurs aux statuts d'indépendants comme certains livreurs ou chauffeurs UBER** par exemple. Ces derniers ne peuvent bénéficier de revenu régulier, d'une protection sociale forte. Leurs conditions d'indépendant les obligent de détenir les moyens de leur production, doivent encore financer entièrement leur protection sociale alors qu'ils dépendent de donneur d'ordre via bien souvent des plateformes numériques. Cette dépendance aux donneurs d'ordre s'apparente à des relations subordination qui caractérisent le salariat. **Ils cumulent en quelque sorte les inconvénients du salariat et les inconvénients des indépendants**, ils deviennent **précaires (insécurité économique et sociale)**. Cette insécurité a des conséquences : départs en vacances difficile, obtention d'un crédit difficile etc ...
- D'un autre côté, les travailleurs qui bénéficient de **contrat à durée indéterminé (CDI) sont bien mieux protégés et rémunérés**.

Ces 2 groupes coexistent à **l'intérieur de la classe populaire : il s'agit d'inégalités intra-classe**.

Pour autant, ces travailleurs précaires développent-ils une conscience de leur appartenance à cette classe de précaires ? Si c'était le cas, ils pourraient davantage défendre leurs intérêts en menant une lutte (de classe) dans l'optique de K. Marx. Ce n'est pas le cas dans la mesure où ils sont assez isolés. (Analogie possible avec l'analyse

de Marx de la situation des paysans exploités mais sans conscience de classe par manque de contacts entre eux).

**Nous serions en présence d'un renouveau des classes sociales (existence d'inégalités intra-classe) avec la montée du « précarité ».**

**Mais un phénomène conduit aussi à une hausse des distances inter-classes** notamment entre les classes supérieures (cadres) et les classes populaires (ouvriers/employés).

Ainsi les inégalités de rémunération entre travailleurs qualifiés et peu qualifiés que l'on a évoqué précédemment, joue à plein et tend à approfondir une distance inter-classes et redonne du crédit aux **analyses en termes de classe sociale** : nous serions en présence d'une certaine **polarisation de la société entre les mieux rémunérés et les moins bien rémunérés.**

*L'actualité des années 2018-20, avec le mouvement des gilets jaunes, peut nous aider à apporter une réponse, existence ou pas des classes sociales ? (approche réaliste)...*

Le sociologue Camille Peugny nous dit qu'avec les **Gilets Jaunes les classes sociales redeviennent visibles**, ce qui veut aussi dire **qu'elles n'auraient jamais disparu.**

- Les « *Gilets Jaunes* » composés des fonctionnaires de **catégorie C**, des **aides-soignantes**, des **techniciens** du privé, des **employés**, des **aides à domicile**, des **caissières** partagent ce **sentiment que leur avenir est bouché** et qu'ils ne sont que des variables d'ajustement **condamnées à des vies au salaire minimum** ».
- Le **sentiment de situation commune est très fort**, et il a construit une **conscience de classe**. « Plus généralement, ce conflit montre que les classes sociales sont bien présentes dans le regard que les uns portent sur les autres. D'un côté, nombre d'urbains aisés qui aiment à donner des leçons d'écologie à des smicards qui roulent au diesel faute de transports en commun, alors qu'ils prennent l'avion plusieurs fois par an. De l'autre, parmi les « gilets jaunes », une tendance à mettre dans le même sac tous les urbains, estampillés « bobos » égoïstes. En un mot, ceux qui pensaient que la conflictualité entre les groupes sociaux était morte en sont pour leurs frais. »
- La conscience de classe s'est forgée dans les interactions. Les « gilets jaunes » se **mobilisent (= conflit)** pour leur pouvoir d'achat et pour un accroissement de leurs possibilités individuelles et familiales d'un avenir meilleur.

On retrouve là les 3 dimensions des classes (**classe pour soi**) : similitude de situation, conscience de classe, conflit.

### c) La multiplicité des facteurs d'individualisation

Nous assistons à une **multiplication des facteurs d'individualisation** : aujourd'hui l'individu s'identifie à **son genre, à son âge, à son origine migratoire, à son lieu d'habitation, à ses combats comme l'écologie** par ex ..... et pas uniquement à sa classe sociale. **L'individualisation dans le monde du travail** évoqué précédemment, contribue aussi à cette dynamique sociale : la multiplicité des facteurs d'individualisation pour rendre compte de la structure sociale de la société française.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons évoquer la **construction des identités raciales**, qui constitue un facteur d'individualisation distinct de celui de la classe sociale. Cet exemple est tiré de l'expérience américaine d'une poupée noire et d'une blanche présentées à des enfants noirs. Dans la plupart des cas c'est la poupée blanche qui sera préférée par ces enfants.

Cette expérience montre que les **stéréotypes raciaux sont largement intériorisés** dès le plus jeune âge, ce qui contribue à une construction négative de leur identité.

Dans la société française aujourd'hui, la couleur de peau joue un rôle dans les rapports sociaux du fait de **l'existence de discriminations raciales dans le domaine de l'emploi, du logement ou des interactions avec les forces de l'ordre par exemple**. Par ailleurs, **la couleur de peau et les expériences communes de discriminations contribuent à construire une identité spécifique.**

Mais les analyses en termes de classes sociales sont-elles pour autant dépassées ?

Les analyses tendent à montrer qu'il y a un intérêt à associer analyses en termes de classe et analyse en termes de genre, âge, lieu d'habitation etc... (par exemple). **Il apparaît que l'origine sociale demeure un facteur déterminant dans le statut, dans le destin des individus, ce qui tend à montrer que la logique de classe ne peut être évacuée.**

Exemple d'articulation rapport de classes et rapport de sexe :

Puisque les femmes de cadres ont les moyens de faire faire une partie des tâches domestiques, elles sont mieux loties que les épouses d'ouvriers... Qui sont d'ailleurs le plus souvent des employées. Pour autant, et quel que soit le milieu social, c'est toujours très principalement à la femme qu'incombent les tâches ménagères. Par conséquent, **le fait d'être à la fois une femme, et une femme d'ouvrier est en la matière une sorte de « double peine ».**

**L'analyse en termes de classes sociales renforce ici l'analyse en termes de genre.**

**Ce n'est pas parce qu'il existe de multiples facteurs de hiérarchisation sociale que les analyses en termes de classes sociales ont perdu de leur pertinence.**

On l'a vu précédemment, **des critères de différenciation sociale multiples existent dans notre société. L'âge, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le nom, le lieu d'habitation, l'apparence physique... sont autant de facteurs de classification potentielle, dans une situation privilégiée ou au contraire pénalisée.**

**L'origine sociale, la classe sociale, sont, dans la sociologie, l'élément principal d'étude de la situation des individus.** Parce qu'en effet, **il vaut toujours mieux, pour un individu, faire partie, pour reprendre la classification wébérienne, des classes de production et de possession privilégiée, quels que soient ses autres caractéristiques :** quand on est de la classe populaire, **toutes les autres particularités pénalisantes deviennent le plus souvent une pénalité de plus.** Quand on est des classes supérieures, ou privilégiées, **les autres caractéristiques pénalisantes sont bien plus faciles à vivre,** même si elles ne mettent pas totalement à l'abri des ennuis, en tant que facteurs de **discrimination sociale.**

**La distance inter-classe est ici supérieure à la distance intra-classe.**